



Comité mixte sur la santé et la sécurité au travail

PROCÈS-VERBAL

Le 2 décembre 2010 à 10h30
Édifice C, salle B
896, promenade Riverside, Timmins

PRÉSENCES :

Représentants-es des
travailleurs-es :

Arold Fortin, A.E.F.O. – É.C. Sts-Martyrs-Canadiens – Iroquois Falls
Jean-Noël Frigo, F.E.E.S.O. - Hearst
André Gauthier, S.C.F.P. – E.S.C.Sainte-Marie – New Liskeard
Julie Goulet, A.E.F.O. – É.S.C. Sainte-Marie – New Liskeard
Ronald Lafrenière, S.C.F.P. - Timmins, coprésidence
Richard Limoges, S.C.F.P. – É.C. Jean-Vanier – Kirkland Lake
Lucie Loranger, F.E.E.S.O. - Val Gagné
Diane Potvin-Carrière, F.E.E.S.O. – É.S.C. Cité des Jeunes –
Kapusking
Isabelle Proulx, A.E.F.O. – É.C. Pavillon Notre-Dame – Hearst

Représentants-es du Conseil :

Guy Catellier, Point de service - Hearst
Mark G. Giroux, É.S.C. Thériault - Timmins, coprésidence
Lucie Hatton, Siège social - Timmins
Natalie Joncas-Raymond, É.C. Jacques-Cartier - Kapuskasing
Yvon Labonté, É.C. St-Louis - Virginiatown

Secrétaire :

Louise Veilleux, Point de service - Hearst

ABSENCES :

Karine Lafrenière, Siège social – Timmins
Claude Beulac, Point de service - New Liskeard

Ouverture de la réunion à 10h32

1. Prière récitée par Natalie Joncas-Raymond
Rencontre présidée par Ron Lafrenière

2. **Adoption de l'ordre du jour :**

Que l'ordre du jour du soit adopté tel que présenté :

Proposée par Natalie Joncas-Raymond
Appuyée par Julie Goulet

Adoptée

3. **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion :**

Que le procès-verbal de la réunion tenue le 7 octobre 2010 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Richard Limoges
Appuyée par André Gauthier

Adoptée

4. **Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 7 octobre 2010 :**

14. Formation RCR : Yvon Labonté aimerait un suivi traitant de la formation RCR. Guy répond que différentes formations sont à venir et le tout sera expliqué au numéro 15 de l'ordre du jour.

5. Document envoyé aux directions portant sur les inspections de lieu de travail : Julie Goulet – est-ce qu'une copie du document a été remise aux membres? Les membres en n'ont pas reçu, mais une copie pourrait être remise aux personnes qui le désirent.

5. **Révision de la liste des membres du CMSST :** Louise Veilleux

Une copie de la liste révisée des membres du CMSST a été remise à chaque membre et aussi envoyée dans chaque lieu de travail pour être affichée au tableau assigné à la santé et sécurité. La liste comprend les nouveaux membres qui représentent les travailleurs, dont :

Arold Fortin – A.E.F.O.
André Gauthier – S.C.F.P.
Julie Goulet – A.E.F.O.
Richard Limoges – S.C.F.P.
Diane Potvin-Carrière – F.E.E.S.O.
Isabelle Proulx – A.E.F.O.

Guy s'occupe d'envoyer la liste de tout ce qui doit être affiché sur le tableau de santé et sécurité dans chaque lieu de travail.

6. **Invité :** Ronald Richard sera en téléconférence pour parler des assurances au niveau du personnel (article 7 du procès-verbal du 26 mai 2010, suivi de la recommandation 08-12-2009 :01).

Lucie Loranger explique aux nouveaux membres la raison de la recommandation. Diane Potvin-Carrière mentionne que le Conseil n'a pas encore de politique sur la violence envers le personnel.

Ronald Richard – 11h27 – Lucie Loranger explique à monsieur Richard la raison de notre appel. Ronald Richard confirme que le Conseil a une assurance responsabilité pour le personnel. Si un employé blesse un élève lors d'une restriction, tout en ayant suivi les procédures établies, OSBIE s'occupe de la poursuite, si applicable, pour la protection de l'employé. Après un tel incident, une enquête est conduite par OSBIE et leurs avocats. Si, lors de l'enquête et/ou il a eu un manque aux procédures, il pourrait avoir un problème au niveau de la défense du cas.

7. **Communiqués/Préventions :**

Les communiqués qui seront publiés dans les prochains mois.

Janvier 2011 : Devoirs du travailleur, article 28 LSST

Février 2011 : Devoirs du superviseur, article 27 LSST

Mars 2011 : Guide d'utilisation d'une échelle

Guy explique la procédure d'envoi des communiqués. Les communiqués sont rédigés, puis envoyés par courriel dans la conférence Nouvelles, aux membres du CMSST, aux travailleuses et travailleurs désignés et à Jennifer Labranche, la Webmestre pour qu'elle puisse les afficher sur le site du Conseil dans la section de Santé et sécurité. Des **armoires blanches** ont été installées au salon du personnel dans tous les lieux de travail où l'on retrouve différents cartables qui traitent de la santé et la sécurité au travail. L'un des cartables traite des communiqués et facilite le classement de l'ensemble des communiqués.

Ensuite, Guy explique la façon dont le ministère du Travail fonctionne lorsqu'il émet des ordres suite à une inspection. Une fois qu'un ordre est émis par le ministère du Travail, suite à une inspection d'un lieu de travail faite par ce même ministère, cet ordre ne s'applique pas seulement à ce lieu de travail, mais à **tous les lieux de travail** du Conseil.

8. **Protocole d'entente :** Suivi avec le ministère du Travail

Une copie du Protocole d'entente avec les signatures des représentants et représentantes du Conseil et des syndicats a été envoyée à tous les membres du CMSST, par courriel en format PDF.

Guy explique aux nouveaux membres la raison du Protocole d'entente et comment cette même entente a été rédigée en collaboration avec le ministère du Travail. Il fait un survol du document et offre des explications lorsque des nouveaux membres posent des questions.

Mark Giroux suggère de présenter le diaporama sur les inspections des lieux de travail à la prochaine rencontre pour que les nouveaux membres puissent mieux comprendre les diverses problématiques possibles.

9. **Rapport d'accidents au travail :** Lucie Hatton

Pour la période du 1^{er} septembre au 30 novembre 2010, il y a eu au total treize (13) accidents.

Syndicats	membres qui ont reçu des <u>soins de santé</u>	cas qui ont nécessité du <u>temps perdu</u>
AEFO	4	0
FÉESO	5	2
SCFP	0	0
Suppléance – AEFO	1	0
Suppléance – FÉESO	1	0

Pause pour le dîner : 12h

Retour en réunion : 12h38

10. **Suivi des produits parfumés dans le milieu du travail – projet de Loi 64 :** Lucie Hatton

Est-ce que ça pourrait être considéré comme étant un accident au travail si une personne est allergique aux produits parfumés? Le gouvernement prévoit modifier la Loi 64. Le gouvernement aimerait que les employeurs affichent dans les lieux de travail une pancarte indiquant qu'il est possible qu'une personne soit allergique aux produits parfumés, par exemple, pots pourris, fixatifs, savons, chandelles, etc. Le but ici est de sensibiliser le personnel à cette réalité. Il est mentionné que les produits identifiés non parfumés contiennent une substance chimique qui masque l'odeur.

11. **Invitée :** Kim Salonen – la Loi 168 et les autres politiques.

Puisque nous avons dû changer la date de notre rencontre du 30 novembre au 2 décembre, cet article est remis à la prochaine rencontre puisque Kim avait un contretemps.

Guy parle de la nouvelle politique du Conseil no 3114, Violence en milieu de travail qui est présentement en consultation publique. Une fois approuvée par le Conseil, tous les membres du personnel devront suivre une formation qui traite de la violence en milieu de travail.

Lucie Loranger fait la lecture de la politique.

Mark mentionne que le CMSST devrait être informé des politiques qui sont à élaborer. Guy suggère qu'on demande à Kim si elle pourrait venir à chaque rencontre du CMSST pour sensibiliser le comité quant aux politiques à élaborer.

12. **La sécurité / ça marche...** ASSSP, volume 1, No 1

Guy explique que l'ESAO (Education Safety Authority of Ontario) est devenu maintenant ASSSP (l'Association de santé et sécurité pour les services publics) (www.healthandsafetyontario.ca) a publié un bulletin d'information intitulé **La sécurité/ça marche** provenant du site dans la section « News ». On peut y retrouver différents bulletins francophones qui traitent de différents sujets tels que, la violence en milieu du travail, comment réduire les blessures au dos et aux épaules par l'ergonomie participative, comment pratiquer la sécurité sur les échelles, etc. Le lien sera ajouté au site du Conseil dans la section de Santé et sécurité, sous Mesures administratives.

13. **Inspection des lieux de travail :** Claude et Guy

Guy mentionne qu'il a parlé à Claude et qu'il a confirmé que les inspections annuelles sont complétées dans la région sud.

Guy fait un rapport verbal des inspections faites dans les diverses écoles. Voici quelques problématiques qui reviennent régulièrement :

Dans les écoles secondaires, les portes de garage sont à inspecter.

Les mezzanines doivent être libres de tout objet pouvant tomber.

Le devant des panneaux électriques doit toujours être libre d'un mètre permettant un accès facile.

Les fils de rallonge branchés de façon permanente ou tiges à prises multiples branchées l'une sur l'autre.

Les téléviseurs sur les chariots doivent être attachés solidement.

Toute porte de sortie doit être libre de tout objet pour permettre une sortie sans danger.

14. **Rapport SBCI :** (School Boards' Co-operative inc.) Lucie Hatton

Rapport d'analyse de rendement

« Safety Talks on Rights, Roles and Responsibilities »

Lucie Hatton et Guy ont participé à une téléconférence avec SBCI pour discuter du rapport d'analyse de rendement. Lucie et Guy ont eu l'occasion d'offrir des suggestions quant à l'information présentée dans le rapport. SBCI présentera le rapport des accidents survenus au fil des années aux membres du Conseil concernés, et ce, à la prochaine rencontre du CMSST.

Guy mentionne que SBCI est à créer des documents « Safety Talks on Rights, Roles and Responsibilities, New Employee Orientation ». Ce sera une série de petits documents qui toucheront différents sujets pour aider les superviseurs et les directions à discuter avec les nouveaux employés. Les sujets d'intérêt seront par exemple, l'ergonomie, la protection personnelle, la bonne façon de s'asseoir, les responsabilités de l'employeur, etc. Les documents seront disponibles en français.

15. **Formations :**

Formation RCR : Une formation sera donnée après le congé de Noël. Le plan est de commencer par la région sud, puis la région centre et terminer avec la région nord.

Formation chariot élévateur : Cinq (5) membres de Timmins ont reçu la formation le 15 novembre et douze (12) de Hearst le 6 décembre.

Formation SIMDUT : Tous les membres du personnel en entretien et les hommes de métier dans la région de Hearst, Kapuskasing, Timmins (une session en avant-midi), Timmins (une session en après-midi) et New Liskeard ont suivi la formation.

Une formation d'une durée d'environ une heure et demie sera disponible sur Internet dans un avenir rapproché.

Autres formations : Une formation portant sur l'ergonomie chez les secrétaires est prévue prochainement.

16. **Qualité d'air :** Guy

Nous possédons une machine pour tester la qualité d'air. Seuls, Guy et Claude sont formés pour l'utilisation de la machine. Il donne comme exemple un cas qui est arrivé dans une école du Conseil où il a dû se rendre dans l'école et faire les tests nécessaires de la qualité d'air, et ce, à différents intervalles de la journée.

17. **Mesures administratives :** Guy

Guy explique aux nouveaux membres que ce n'est pas le mandat du comité de rédiger ou d'établir des politiques. Le CMSST peut par contre faire des recommandations au Conseil. Le comité peut toutefois rédiger des mesures administratives, telles que des procédures de travail pour l'utilisation des outils.

Il lit le courriel qu'Yvon Labonté lui a envoyé avec des suggestions pour uniformiser le langage de toutes les procédures de travail sur les outils qui sont encore à l'ébauche.

Guy s'est informé auprès de l'ESA (« Electrical Safety Authority ») tous les outils, tels que les bancs de scie, les dégauchisseuses, les façonneuses et autres outils de ce genre sont maintenant munis d'un bouton d'arrêt (« push button ») pour les démarrer et les arrêter. Lors d'une panne d'électricité, le bouton déclic et lorsque l'électricité revient, les outils restent en état d'arrêt et il n'a pas de danger que l'outil redémarre automatiquement. Guy et Claude s'assureront que tous les outils de ce genre soient munis d'un bouton d'arrêt (« push button »).

Nous révisons ensemble toutes les procédures de travail.

18. **Prochaine rencontre** : 8 mars 2011

19. **Levée de la séance à** 14h25

Proposée par Natalie Joncas-Raymond
Appuyée par Lucie Hatton

Adoptée

9 mars 2011

Date

M. G. Giroux

Mark G. Giroux, coprésidence

Ron Lafrenière

Ron Lafrenière, coprésidence